



MURLES

Murles, le 7 Juillet 2020

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L.2121-11 et L.2121-12 du CGCT *, et conformément au décret n° 2020-812 du 29 juin 2020, portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateur, et de l'arrêté préfectoral n° 2020-1-784 du 30 juin 2020 indiquant le nombre de délégués titulaires ainsi que le nombre de délégués suppléants à élire pour chaque commune du département j'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le:

Vendredi 10 Juillet 2020

A 19H00

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le conseil aura lieu
dans la salle « Coquin »

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric RIGUET
Maire de Murles

Ordre du jour

2020-03-07-01	Election du délégué titulaire aux élections sénatoriales du 27 Septembre 2020
2020-03-07-02	Election du 1er délégué suppléant aux élections sénatoriales du 27 Septembre 2020
2020-03-07-03	Election du 2ème délégué suppléant aux élections sénatoriales du 27 Septembre 2020
2020-03-07-05	Election du 3ème délégué suppléant aux élections sénatoriales du 27 Septembre 2020

Nota : Tous les dossiers concernant les différents points mis à l'ordre du jour peuvent être consultés en Mairie par les élus qui le souhaitent, pendant les heures d'ouverture des bureaux.